

ORDRE DU JOUR

SAMEDI 13 mai

9h : Accueil à la Faculté de droit.

10h-11h30 / **PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DU RAPPORT FINANCIER 2015-2017 [VOTE]**
Par les membres du Conseil National.

11h30-13h / **PROPOSITION DE RÉFORME STATUTAIRE DU SYNAVI [VOTE]**

Pour tenir compte de l'évolution du syndicat et de la mise en place des grandes régions, le Conseil National a travaillé à un projet de réforme statutaire qui sera débattu et mis au vote lors de l'Assemblée Générale.

Par Elie Golgevit, Vice-président du fonctionnement interne.

*** Déjeuner à la Faculté de droit ***

14h30-16h // **LA FSICPA, DEUX ANS APRÈS LA CRÉATION : OÙ EN EST-ON ? QUELS SONT LES ENJEUX À VENIR ?**

En 2015, le Synavi et du SCC décidaient d'unir leurs forces pour représenter ensemble les structures indépendantes de création dans les espaces paritaires, notamment dans les négociations des conventions collectives. Lors de l'Assemblée Générale, les résultats de la première mesure de la représentativité patronale seront connus et, sous l'égide de la FSICPA, nous entrerons dans une nouvelle phase, avec de nouveaux rapports de forces et de nouvelles règles.

Comment la FSICPA s'est-elle organisée depuis 2 ans pour être prête pour cette échéance majeure ?

Quels sont les enjeux des 4 prochaines années ?

Temps de présentation, de décryptage et d'appropriation des enjeux du paritarisme / Débat interne

16h-18h // **ATELIERS DE TRAVAIL – ouverts aux non adhérents**

▪ **Existe-il encore des modèles économiques viables pour les structures indépendantes de création?**

Comment rendre nos structures pérennes en dehors de la diffusion ?

Face au danger d'une ubérisation des pensées, quelles nouvelles formes d'emploi expérimenter ?

Mutualisation, échanges de pratiques : comment aller plus loin et avec quels outils ?

Quel est pour nos structures le sens de la mission d'intérêt général ?

A l'heure où la remise en cause du droit du travail est un enjeu électoral, comment affirmer notre responsabilité d'employeur ?

Atelier animé par Pierre Roba, Vice-Président en charge de l'Emploi.

▪ **1 an et demi après les élections régionales, quelles perspectives pour les politiques culturelles ?**

Les élections régionales de décembre 2014 ont marqué un changement de cap dans de nombreuses régions. Certains exécutifs ont mis en place des concertations avec les acteurs culturels, d'autres refusent tout dialogue.

A l'aune des premières annonces et des premières mesures, quelles politiques culturelles se dessinent en direction des compagnies ?

Comment les délégations du SYNAVI peuvent-elles être forces d'interpellation et de propositions ?

Atelier animé par Vincent Dhélin, Délégué régional du Synavi Hauts de France.

▪ **Diffusion : comment modifier le rapport compagnies / programmeurs ?**

Comment envisager l'ensemble du processus de circulation des œuvres en considérant toutes les étapes de la démarche à conduire pour qu'une compagnie fasse connaître son travail de création ?

Les festivals, Avignon Off en particulier, sont-ils un passage obligé ? Les compagnies doivent-elles payer pour jouer ?

Le SYNAVI a-t-il une présence, un rôle particulier par rapport à Avignon OFF ? Faut-il tenter d'améliorer le fonctionnement du Festival OFF et investir l'association AFC ?

Comment modifier les rapports artistes/producteurs et programmeurs, pour aller vers des formes de coopérations permettant une évolution de l'éco-système de la diffusion ?

Quelles propositions le SYNAVI peut-il porter en tant que syndicat d'employeur ?

Atelier animé par la Délégation du Synavi Ile de France.

2

- **Faut-il réformer les commissions de licence ?**

Après l'éviction des syndicats d'employeurs des commissions de licence suite à une directive européenne, un récent rapport de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales remet la question des commissions de licence au cœur du débat.

Plusieurs dysfonctionnements sont pointés : lourdeur de la constitution des dossiers, mauvaise gestion des délais, disparités selon les territoires...

La licence constitue-t-elle une reconnaissance du « professionnalisme » des entrepreneurs du spectacle ? A-t-elle des vertus pédagogiques et d'incitation au respect de la règle ? Est-elle encore un outil efficace de régulation ? Y a-t-il des alternatives à inventer ?

Atelier animé par Rémy Bovis, Président du Synavi.

- **Les agences régionales : des atouts sur les territoires ?**

Les Agences régionales recouvrent des réalités diverses, en fonction de leur histoire, du maillage artistique et culturel sur les territoires, de leur mode de gouvernance et des missions qui leur sont confiées.

A l'heure où la réforme territoriale et la mise en place des nouveaux exécutifs régionaux réinterrogent leur rôle ou remettent en cause leur existence, il s'agira de voir à quelles conditions elles peuvent réellement être des outils au service des acteurs.

Atelier animé par la Délégation du Synavi Centre.

18h // Apéritif en présence d'élu.e.s et partenaires.

20h – 22h // **SOIRÉE FORUM**

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET À LA VEILLE DES LÉGISLATIVES, QUELLES PERSPECTIVES ET QUELLES MODALITÉS D'INTERVENTION POUR LE SYNAVI ?

Une semaine exactement après le second tour des élections présidentielles, que pourrons-nous espérer de la politique culturelle qui sera mise en œuvre par le nouveau gouvernement ?

Après avoir pris la mesure de ce nouveau contexte, nous débattons de la feuille de route politique du SYNAVI pour les deux prochaines années, à partir du projet de texte programmatique qui aura été préalablement discuté et amendé lors des AG régionales.

DIMANCHE 14 MAI

9h30-11h // **RESTITUTION DES ATELIERS / DÉBATS**

11h-13h // **LA FSCIPA : DÉFINITION DES ORIENTATIONS ET DES STRATÉGIES [VOTE]**

Face au nouveau contexte social, quelles doivent être les lignes de forces de la FSCIPA dans les 4 prochaines années ?

Quelles stratégies mettre en œuvre pour asseoir la légitimité de la FSCIPA ?

Quelle feuille de route nous fixons-nous ?

En présence du SCC

*** Déjeuner ***

14h30-16h30

VOTE DES MOTIONS [VOTE]

FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL NATIONAL 2017-2019 [VOTE]

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL [VOTE]

16h30 / Clôture de l'Assemblée Générale.